



COMMUNIQUE

L'Ambassade de la République du Sénégal à Ottawa porte à la connaissance des ressortissants Sénégalais établis au Canada que, conformément au décret n°2018-476 du 20 février 2018, les opérations de révision exceptionnelle des listes électorales en vue de l'élection présidentielle du 24 février 2019, se dérouleront au Canada du 05 au 22 avril 2018, suivant le calendrier ci-après :

Villes	Périodes	Lieux	Horaires
Québec	Vendredi 13 au dimanche 15 avril 2018	Université du Québec (Pavillon Desjardins : 2325 rue de l'Université, G1V 0A6, Salle n° 3342)	Vendredi 13 avril 2018 : de 15h à 20h Samedi 14 et dimanche 15 avril 2018 : de 9h à 18h
Winnipeg	Lundi 16 et mardi 17 avril 2018	Université de Saint-Boniface : 200 avenue de la Cathédrale, salle n°2511	Lundi 16 avril 2018 : de 15h à 20h Mardi 17 avril 2018 : de 9h à 13h
Montréal (2 ^{ème} passage)	Mercredi 18 au samedi 21 avril 2018	Centre culturel marocain : 515 Avenue Viger Est, H2L 2P1 (Angle Berri & Viger)	Mercredi 18 au vendredi 20 avril 2018 : de 15h à 20h Samedi 21 avril 2018 : de 09h à 17h

Ottawa	Dimanche 22 avril 2018	57 Avenue Marlborough, Ottawa, ON, K1N 8E8	de 9h à 18h
--------	---------------------------	---	--------------------

Sont concernés

- les Électeurs sénégalais résidant au Canada qui figurent déjà dans le fichier général;
- les Citoyens sénégalais résidant au Canada détenteur d'un récépissé de demande de carte d'identité biométrique délivré par un centre traditionnel d'instruction et dont la carte d'identité n'est pas encore éditée ;
- les Sénégalais résidant au Canada non encore inscrits qui ont 18 ans révolus;
- les Sénégalais résidant au Canada non encore inscrits qui auront 18 ans révolus le 24 février 2019.

Documents à présenter

Pour les nouvelles inscriptions

- un justificatif de domicile **plus**
- la carte nationale d'identité sénégalaise numérisée et la photocopie **ou**
- la carte d'électeur numérisée et la photocopie **ou**
- le passeport ordinaire biométrique sénégalais de couleur rouge et la photocopie de la page du passeport contenant le numéro d'identification **ou**
- l'extrait d'acte de naissance sénégalais (original) datant de moins d'un (01) an.

Pour les modifications d'adresse d'inscription

- la carte nationale d'identité CEDEAO et la photocopie **plus**
- un justificatif de domicile

Pour les rectifications d'erreurs

- la carte d'identité CEDEAO comportant l'erreur et la photocopie **plus**
- un extrait de naissance en original datant de moins d'un (01) an **plus**
- un justificatif de domicile

Pour les personnes déjà inscrites sur une liste électorale et dont les cartes ne sont pas encore éditées

- le récépissé d'inscription **plus**
- la carte d'identité numérisée et la photocopie **plus**
- un justificatif de domicile

Pour les détenteurs de carte nationale d'identité CEDEAO non-inscrits sur une liste électorale

- le récépissé d'inscription **ou** la carte d'identité CEDEAO et la photocopie **plus**
- un justificatif de domicile

Pour les personnes ne figurant pas sur les listes électorales issues de la révision exceptionnelle de 2017 (Cas d'omissions)

- le récépissé d'inscription **plus**
- un justificatif de domicile **plus**

- la carte d'identité numérisée et la photocopie **ou**
- le passeport ordinaire biométrique sénégalais de couleur rouge et la photocopie, accompagné de l'extrait d'acte de naissance sénégalais (original) datant de moins d'un (01) an.

Munis de l'un des documents énumérés ci-dessus, les intéressés devront se présenter, **physiquement**, aux endroits indiqués.